

Réaction Economique

Royaume-Uni

22 juin 2026

Rédacteurs
Recherche Macroéconomique

Le Royaume-Uni replonge dans l'incertitude politique

Depuis plusieurs mois, l'exécutif britannique évolue sous une pression politique croissante, qui a finalement conduit Keir Starmer à annoncer sa démission ce lundi 22 juin

Les tensions au sein du gouvernement travailliste s'étaient progressivement accentuées, alimentées par la controverse autour de la nomination de Peter Mandelson au poste d'ambassadeur aux États-Unis, par des coupes budgétaires impopulaires et, plus récemment, par la lourde défaite du Parti travailliste lors des élections locales.

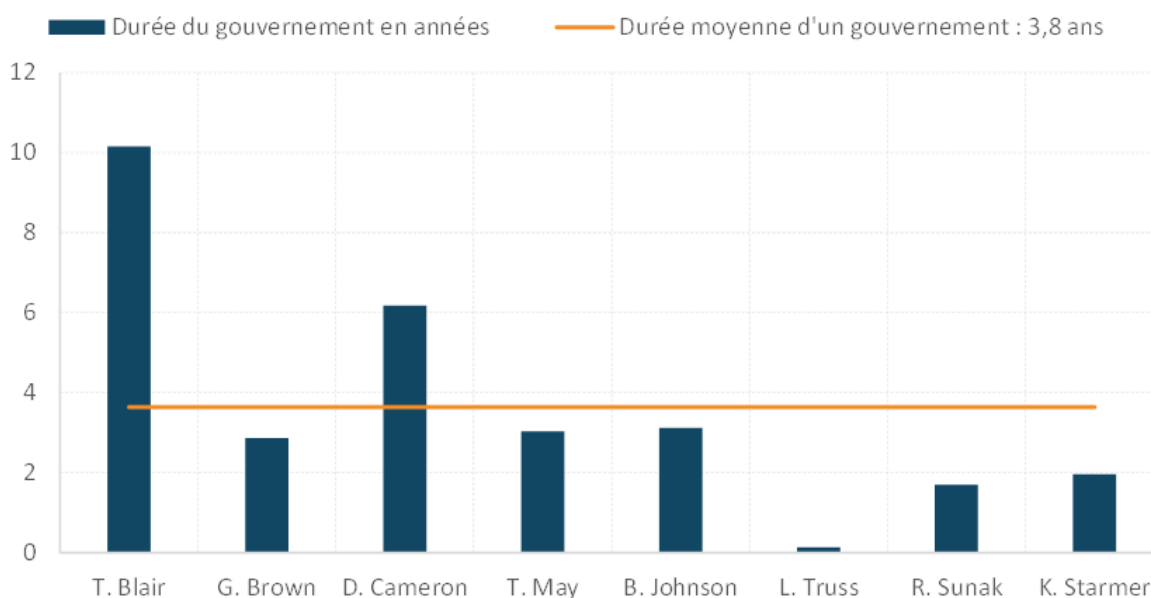
Sous la pression d'une partie de son propre camp après la victoire d'Andy Burnham, son rival travailliste, lors de l'élection partielle de Makerfield le 18 juin, Keir Starmer a annoncé sa démission de la direction du Parti travailliste ainsi que de son poste de Premier ministre, tout en restant en fonction par intérim jusqu'à la désignation de son successeur. **Le Royaume-Uni s'apprête ainsi à connaître son septième chef de gouvernement en une décennie**, une instabilité politique persistante susceptible de raviver les interrogations des investisseurs quant à la trajectoire des finances publiques.

Cette crise politique vient désormais se superposer au risque de persistance du choc inflationniste lié au conflit au Moyen-Orient, complexifiant l'arbitrage de la Banque d'Angleterre (BoE), qui a maintenu son taux directeur à 3,75% lors de sa réunion du 18 juin.

Depuis le Brexit, les incertitudes politiques se sont renforcées ...

« Le Royaume-Uni s'apprête ainsi à connaître son septième chef de gouvernement en une décennie »

Durée des gouvernements britanniques depuis 1997



Source : Covéa Finance

La Banque d'Angleterre doit faire face au risque inflationniste et à la crise politique

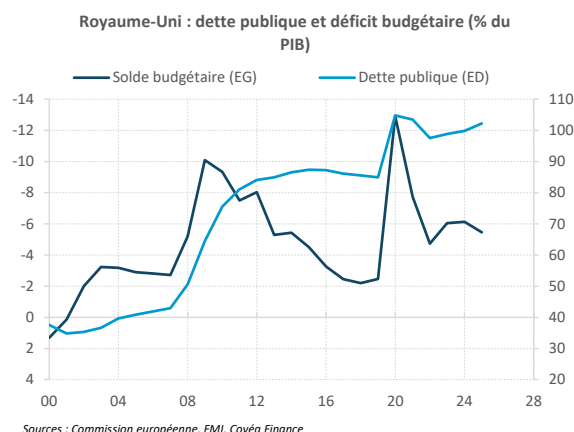
Depuis le référendum sur le Brexit en 2016, le Royaume-Uni se trouve plongé dans l'incertitude politique et a connu une succession rapide de chefs de gouvernement. David Cameron avait quitté ses fonctions après le vote en faveur du Brexit, Theresa May après son incapacité à faire adopter un accord de sortie de l'Union européenne, Boris Johnson à la suite de scandales politiques et Liz Truss après la crise des taux souverains provoquée par son programme budgétaire. Face à l'impopularité croissante du Parti conservateur, Rishi Sunak avait finalement convoqué des élections anticipées en juillet 2024, conduisant à la victoire du Parti travailliste. **Deux ans à peine après sa nomination, c'est au tour de Keir Starmer de quitter ses fonctions avant la fin de son mandat.**

Lors d'une allocution devant le 10 Downing Street, Keir Starmer a indiqué que les candidatures à sa succession devraient être déposées entre le 9 et le 16 juillet prochain. À ce stade, seul Andy Burnham, maire de Manchester et élu député lors de l'élection partielle du 18 juin, s'est officiellement porté candidat. L'ancien ministre de la Santé Wes Streeting, régulièrement cité parmi les successeurs potentiels de Keir Starmer, a par ailleurs annoncé son soutien à la candidature d'Andy Burnham.

En cas de candidatures multiples, **seuls les membres du Parti travailliste seront appelés à voter pour désigner le futur dirigeant du parti, qui deviendra également Premier ministre.**

Au-delà de l'incertitude politique immédiate, des interrogations demeurent quant à la trajectoire des finances publiques britanniques en cas de victoire d'Andy Burnham. Avec une dette proche de 100% du PIB et un déficit public de 5,5% du PIB en 2025, le futur gouvernement disposera de marges de manœuvre limitées pour mettre en œuvre son programme.

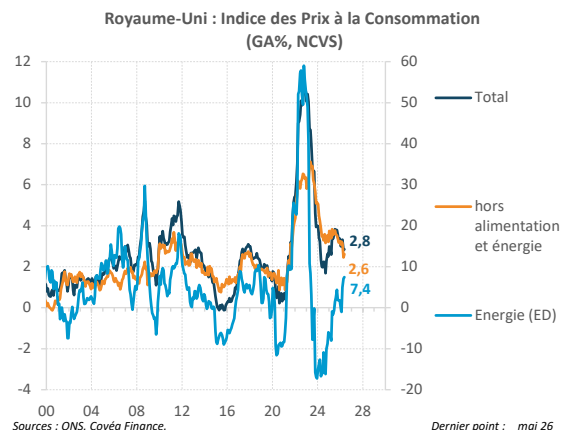
En plus des implications politiques immédiates, les marchés surveilleront particulièrement les orientations budgétaires du futur gouvernement. L'épisode « Liz Truss » en 2022 a montré que les investisseurs demeurent sensibles à toute remise en cause de la crédibilité budgétaire. Dans ce contexte, une hausse de la prime de risque sur les taux souverains britanniques constituerait le principal canal de transmission de l'incertitude politique à l'économie, via un durcissement des conditions financières et une augmentation du coût de financement de l'État.



Dans ce contexte, **les développements politiques constituent une source d'incertitude supplémentaire pour la Banque d'Angleterre (BoE)**, qui doit déjà composer avec les répercussions du choc énergétique lié au conflit au Moyen-Orient. Le Comité de politique monétaire de la BoE a voté à 7 voix contre 2 le maintien du taux directeur à 3,75%, contre une majorité de 8 voix contre 1 lors de la réunion d'avril, signe d'un débat interne qui s'oriente progressivement vers un biais plus restrictif.

La BoE justifie ce statu quo par le recul des prix de l'énergie observée depuis sa précédente réunion, dans le sillage de l'accord conclu entre les États-Unis et l'Iran, qui a permis de réviser à la baisse la trajectoire d'inflation anticipée. La banque centrale a toutefois rappelé qu'elle continuerait de suivre étroitement l'évolution de la situation au Moyen-Orient ainsi que ses effets potentiels sur l'économie britannique.

Les données d'inflation suggèrent que la diffusion du choc énergétique au reste de l'économie demeure encore limitée aux composantes directement exposées à la hausse du prix du pétrole. L'inflation est ainsi restée stable à 2,8% en mai, mais les composantes les plus sensibles à l'énergie accélèrent nettement. Les prix des transports augmentent fortement, à 6,8% sur un an, soit leur plus forte progression depuis décembre 2022, tirés notamment par le carburant. L'inflation sous-jacente, hors énergie et alimentation, remonte légèrement à 2,6%. Dans le même temps, la croissance des salaires continue de ralentir, à 3,4% sur un an, limitant le risque de boucles prix-salaires.



Le Royaume-Uni se retrouve ainsi à l'intersection de deux sources d'incertitude : une diffusion du choc énergétique et une instabilité politique susceptible, selon l'identité du futur Premier ministre et de son Ministre des Finances, de raviver les inquiétudes sur la trajectoire des finances publiques. **Ces éléments confirment donc que la Banque d'Angleterre, comme ses homologues américaine et européenne, reste sous contraintes comme nous l'illustrons dans nos Perspectives économiques et financières.**

Eloïse Girard-Desbois

Economiste



Ce document est établi par Covéa Finance, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro 97-007, constituée sous forme de société par actions simplifiée au capital de 24 901 254 euros, immatriculée au RCS Paris sous le numéro B 407 625 607, ayant son siège social au 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 Paris.

Ce document est produit à titre indicatif et ne peut être considéré comme une offre de vente ou un conseil en investissement. Il ne constitue pas la base d'un engagement de quelque nature que ce soit, ni une évaluation de stratégie ni aucune recommandation d'investissement dans des instruments financiers.

Il contient des opinions et analyses générales et non personnalisées conçues par Covéa Finance à partir de données chiffrées qu'elle considère comme fiables au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, mais dont l'exactitude et la validité ne sont toutefois pas garanties.

Les opinions exprimées dans le document peuvent faire l'objet de modifications sans notification.

Covéa Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document.

Ce document est la propriété intellectuelle de Covéa Finance. Toute Utilisation (définie ci-après), reproduction ou diffusion de tout ou partie du présent document devra faire l'objet d'une autorisation préalable de Covéa Finance.

Le destinataire du présent document a connaissance et accepte que les données chiffrées, permettant d'établir les opinions et analyses générales et non personnalisées, peuvent être soumises à l'acquisition de droits vis-à-vis de tiers.

Par conséquent, les données chiffrées ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque Utilisation par le destinataire du document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits.

Par ailleurs, le destinataire du présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne sera en rien responsable de toute utilisation faite desdites données chiffrées et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs de droits associés à ces données.

L'« Utilisation » s'entend comme, et de manière non limitative, la manipulation de la donnée chiffrée, la distribution, la redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types.